

opinions

Découvrez
notre magazine digital
« Les Echos Planète »
sur planete.lesechos.fr



LE POINT DE VUE

de Kevin Lecuire

Biométrie : privilégier les entreprises européennes

Les trois lettres EES : « Entry-Exit System » désignent un programme européen de gestion des entrées et sorties des frontières extérieures de l'espace Schengen. Dès 2022, tous les ressortissants de pays tiers (non-membres de l'UE) faisant un court séjour seront enregistrés dans une nouvelle base de données commune. Seront collectées, leurs empreintes digitales, leurs photos et leurs données biographiques. Les personnes recherchées seront ainsi identifiées et les dépassements de temps de séjours automatiquement détectés.

On mesure évidemment les avantages pour les différents services de police impliqués dans la lutte contre l'immigration illégale, le trafic des êtres humains, le terrorisme et certaines autres formes graves de criminalité. Pour financer à hauteur d'au moins 75 % les investissements nécessaires pour cette mise à niveau technologique, l'Union européenne a inscrit 34,9 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Le reste sera à la charge des Etats membres. Dans chaque aéroport, dans chaque point d'accès maritime ou terrestre de l'UE, vont être installés des matériels fixes et mobiles capables d'enregistrer de manière fiable et rapide les données biométriques et biographiques des visiteurs.

Il existe en France et en Europe un certain nombre d'industriels de la biométrie qui constituent une véritable filière d'excellence et sont capables de

proposer des réponses très performantes à ces demandes parmi lesquelles Thales ou Idemia en France, Indra en Espagne, Veridos en Allemagne ou Vision-Box au Portugal. Si ces solutions de haut niveau existent, rien ne garantit qu'elles seront choisies pour autant. En effet, chaque Etat restera maître de ses choix. On sait d'expérience que certains ne se décideront qu'en fonction du prix, quitte à se tourner vers des solutions non européennes, probablement chi-

Il est stratégique que la maîtrise des technologies commandant à l'accès du territoire européen soit européenne.

noises. C'est malheureusement ainsi que fonctionne l'Europe économique. Les choix d'opportunité à courte vue et les concurrences stériles sont plus fréquents que le soutien mutuel et la préférence pour les solutions locales.

On devrait pourtant considérer qu'il est stratégique que la maîtrise des technologies commandant à l'accès du territoire européen soit... européenne. Dans le domaine de la biométrie, avec notamment la reconnaissance faciale, les progrès accomplis ces dernières années sont impressionnants. Malheureusement, ces progrès techniques ont été

accompagnés par le développement d'utilisations néfastes. Je pense en particulier à la Chine où la population fait l'objet d'une surveillance policière intrusive et liberticide.

Les photos d'identité tout comme les empreintes digitales font partie du patrimoine privé de chacun. Il faut donc impérativement que la légalité et la sécurité de leur emploi soient garanties. Aujourd'hui, le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne est une référence mondiale dans le domaine de la protection des données personnelles. Raison de plus pour prendre quelques assurances supplémentaires au niveau des entreprises impliquées dans ces processus. On se souvient que l'UE a récemment mis en garde les Etats membres vis-à-vis du recours à Huawei pour les parties les plus sensibles du futur réseau 5G. On a évoqué la possibilité de « backdoors », accès cachés dans les logiciels, permettant à une puissance étrangère d'aspirer les informations à sa guise.

Les enjeux sont les mêmes en biométrie. Et, là aussi, le recours à des sociétés européennes est une garantie supplémentaire. A la veille d'investissements massifs dans ces domaines, il serait pertinent que l'Union européenne prenne quelques précautions concernant ses fournisseurs.

Kevin Lecuire est directeur général de Copernic, spécialiste mobilité et data.

LE POINT DE VUE

du Collectif Pandemia

Covid-19 : comment éviter la quatrième vague !

L'exécutif a voulu une nouvelle fois donner un cap. En tentant d'éviter l'emballement de l'épidémie en limitant la circulation virale et en accélérant la vaccination dans l'objectif d'un effet ciseau salutaire, la fin du tunnel annoncée pour mi-mai, ou plus raisonnablement la fin de l'été, est envisagée. Cinquante millions de Français à vacciner au rythme raisonnable de 300.000 par jour nous amène au mieux fin août, si d'autres variants ne viennent pas encore compliquer la donne.

Le traitement de cette crise mondiale sans précédent passe avant tout par celui de sa composante sanitaire. L'exécutif restaure ainsi la confiance, l'investissement et la croissance. Les souffrances de la population, notamment des jeunes, s'amenderont. Regardons ainsi à quelle vitesse les jeunes Londoniens ou Israéliens ont déjà réinvesti jardins et plages. La souffrance majeure, c'est avant tout celle des malades, les morts, ceux qui garderont des séquelles en Covid long, ainsi que les personnes non Covid qui auront payé un lourd tribut à la diminution de l'accès aux soins et à la déprogrammation. Songeons aussi à la souffrance des professionnels de santé, encore mis à contribution aujourd'hui, prêts désormais à faire du tri inenvisageable, et à nos aides-soignantes et infirmières, dont les salaires devront être enfin revalorisés !

Réussissons maintenant, avec humilité et détermination, ce troisième confinement sans enfermement en appelant toujours et encore à la responsabilité collective : masques, réduction des

contacts, mise en place de quarantaines effectives aux frontières, diffusion des autotests, surveillance des eaux usées, traçage et isolement précoces efficaces.

Ensuite viendra le déconfinement posant la question d'une restriction de quelques libertés individuelles au profit de l'intérêt commun, via la généralisation des outils numériques et des passeports sanitaires ou vaccinaux. Ces derniers accompagneront dans le même temps la réouverture des lieux culturels et de convivialité. Enfin, l'introduction ou la sélection possible de variants plus

Veillons à ce que cette mondialisation ne se paie pas au prix de l'émergence de nouvelles maladies, singulièrement virales.

contagieux, plus virulents, susceptibles d'échapper aux vaccins, nécessitera un système renforcé de surveillance et de séquençage trop limité en France. Evitons ensemble une quatrième vague, jamais impossible !

Dès maintenant, identifions les causes profondes de cette pandémie. Attaquons-nous sérieusement au réchauffement climatique, à l'anthropisation des milieux naturels favorisant l'entrée de pathogènes animaux, à la circulation des biens et des personnes et à l'insuffisance de veille sanitaire favorisant la dissémination, à la surpopulation et à la précarisation. Veillons à ce que cette

mondialisation ne se paie pas au prix de l'émergence de nouvelles maladies, singulièrement virales. Renforçons la confiance et les moyens donnés à la science et la médecine, qui auront produit d'exceptionnels succès, notamment la production en moins de six mois de vaccins à ARN révolutionnant d'autres champs de la médecine. La recherche et la santé publique ne s'échapperont pas à des réformes, notamment de notre système de soins, sans quoi elles seront reléguées, alors qu'on félicitera chercheurs et soignants d'avoir su faire des miracles avec si peu.

Nous devons aussi examiner les fondements mêmes de notre société : mécanique décisionnelle trop complexe et trop lente, dilution des responsabilités avec une bureaucratie trop prégnante, principe de précaution dévoyé car poussé à l'extrême. Il nous faut un changement de nature de contrat social implicite entre l'Etat et les citoyens, régi soit par la loi (surveillance et sanction), ou mieux par la foi, c'est-à-dire autour d'un projet commun, d'une communauté de destin, d'une solidarité indéfectible, derrière des leaders qui l'incarneront. C'est dès maintenant qu'il faut mettre en route ce débat.

Sadek Beloucif est anesthésiste réanimateur, Patrick Berche, microbiologiste, Yvon Maday, mathématicien, Vincent Maréchal, virologue, Alexandre Mignon, anesthésiste-réanimateur, Didier Payen, anesthésiste-réanimateur, Gilles Pialoux, infectiologue.

Qui veut mourir pour la France ?

LIBRE PROPOS
Par Gaspard Koenig



La France se prépare à la guerre, rebaptisée « conflit de haute intensité ». Il a fallu un journal anglosaxon, « The Economist », pour alerter le grand public sur la nouvelle doctrine des armées françaises. On doit en effet au général Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de terre, l'énoncé récent d'une « vision stratégique » pour 2030, où il est question de « hausser le niveau d'exigence de la préparation opérationnelle, pour forger des hommes capables de combattre jusque dans les champs les plus durs de la conflictualité ».

L'heure n'est plus à l'antiterrorisme et aux opérations de maintien de la paix. La question de la défense du territoire national revient sur le devant de la scène. L'exercice « Orion », prévu en 2023, devrait impliquer un déploiement sans précédent de forces conventionnelles. L'augmentation massive du budget de la défense va dans le même sens. Très officiellement, la France envisage des affrontements directs entre Etats. L'hypothèse qui sous-tend cette stratégie est celle d'un durcissement des conflits mondiaux. Il n'est pas impossible que les historiens du futur regardent les années 2020 comme une phase de course aux armements, des Etats-Unis à la Chine en passant par la Pologne. Le Royaume-Uni vient d'annoncer sa propre stratégie de défense, davantage portée sur les nouvelles technologies et le nucléaire.

Si une lutte armée entre la France et le Royaume-Uni reste du domaine de la fantaisie, il n'est pas anodin qu'en décembre dernier le Premier ministre britannique ait ordonné l'envoi de quatre navires de la Royal Navy pour patrouiller dans les eaux territoriales britanniques en cas d'absence d'accord commercial sur la pêche. La guerre des Malouines n'avait pas commencé moins bêtement. Quand les Etats sont surarmés et que les gouvernements jouent sur nos instincts chauvinistes, le pire n'est jamais exclu. Pour paraphraser à la fois Clausewitz et Mitterrand, la guerre est la continuation du nationalisme par d'autres moyens.

Je ne peux que regretter ce retour de l'histoire, remisant encore une fois le vieux rêve de paix perpétuelle qui avait ressurgi dans les années 1990 et qui doit rester notre horizon. Je suis prêt à admettre à contrecœur que *si vis pacem, para bellum* (« Si tu veux la paix, prépare la guerre »). Mais avant de pré-

parer la guerre, on pourrait aussi préparer la paix, par exemple en redonnant du sens aux Nations unies, menacées d'obsolescence. Désormais seul pays de l'Union européenne à être membre permanent du Conseil de sécurité, la France a toutes les cartes en main pour mener la réforme substantielle attendue depuis tant d'années. L'Allemagne avait proposé que le siège français soit transformé en siège européen : ne serait-ce pas l'aboutissement logique de la « souveraineté européenne » clamée urbi et orbi par le président de la République ? A tout le moins, l'Inde, l'Allemagne, le Brésil ou le Japon devraient rejoindre le Conseil. Préfère-t-on satisfaire notre ego national, ou donner aux Nations unies une représentativité sans laquelle elles risquent de connaître le destin de la Société des nations ?

Je me demande par ailleurs qui fait la guerre au XXI^e siècle. J'étais adolescent quand Jacques Chirac supprima le service

J'appartiens à une génération pour qui la défense de la patrie ne fait plus partie du contrat social.

militaire, ouvrant la voie à la professionnalisation de l'armée. J'appartiens à une génération pour qui la défense de la patrie ne fait plus partie du contrat social. Or, il convient de préciser que la conscription n'a pas été abolie mais simplement suspendue, la folklorique « journée d'appel de préparation à la défense » établissant toujours un recensement des jeunes gens susceptibles de servir sous les drapeaux. De manière certes théorique, je peux être appelé à prendre les armes pour la mère patrie.

Puisque la guerre s'invite à nouveau dans l'agenda géopolitique, il est temps de clarifier le rôle des citoyens. La conscription, héritière des « levées en masse » révolutionnaires, correspondait à une conception holistique de l'Etat nation. L'évolution de la démocratie libérale a transformé l'Etat : autrefois émanation du peuple assemblé, il est devenu le garant des droits individuels. En ce sens, l'armée de métier doit être mise au service de nos libertés, et la conscription, explicitement abolie. La stratégie française autour des « conflits de haute intensité » ouvre deux questions fondamentales, sur la gouvernance internationale et la conception de l'Etat, qui remettent en cause l'héritage gaulliste. Elles mériteraient d'être plus ouvertement discutées. Soyons clairs : je ne me battrais pas pour Jersey.

Gaspard Koenig est philosophe et président du think tank GenerationLibre.

